

nation d'une commission spéciale ayant mission de visiter l'exposition et de faire part ensuite au public du fait de ces études et de ses observations.

A une question aussi légitimement posée, l'Hon. M. Garneau a répondu que le Gouvernement d'Ottawa doit nommer une commission à cet effet; cette commission s'occupera des intérêts de notre Province aussi bien que des autres Provinces de la Puissance.

On se rappelle que pendant la dernière session la Province était visitée, en plusieurs endroits, par un fléau terrible et qui menaçait encore, dit-on, d'exercer ses funestes ravages pendant l'hiver que nous allons commencer, — nous voulons parler de la petite vérole, de la *picote*. Le député de Portneuf, le Dr. P. LaRue, se fit généreusement l'apôtre d'une bonne mesure, et supplia le Gouvernement de chercher à prendre des moyens qui puissent prévenir cette sinistre maladie. La question a été étudiée, le Gouvernement s'en est sérieusement occupée. Voici comment le député de Portneuf lui a fourni l'occasion de faire connaître ce qui a été fait :

M. le Dr P. LaRue, a donc demandé si c'était l'intention du Gouvernement, conformément à la promesse qu'il a faite à la dernière session, de fonder un établissement ayant pour but de pratiquer la vaccination buccoline et de fournir et de répandre dans toute la province un vaccin pur et ayant toutes les qualités requises pour inspirer la confiance.

L'hon. M. Church a répondu que le Gouvernement avait l'intention de consacrer une certaine somme à cette fin.

De son côté, M. Paquet, député de Lévis, a demandé comment il se fait que cette année certaines Sociétés d'agriculture n'ont pas reçu ou n'ont reçu que très tard, l'octroi que le Gouvernement leur donne annuellement.

C'est encore l'Hon. M. Garneau qui répondit que l'argent voté par la Chambre pour les Sociétés d'Agriculture était disponible après le 1er juillet de chaque année et que si ces sociétés n'avaient pas encore reçu leur octroi, c'est qu'il y avait quelque irrégularité dans leur demande.

— L'échange des terrains, si connue sous le nom d'*affaires des Tanneries*, vient d'être résolue dans un sens qui devra faire plaisir à tous; l'honneur de nos hommes d'État est sauve. Le gouvernement Boucherville, on se rappelle, pour se mettre à l'abri de tout soupçon de complicité dans la mémorable transaction de l'administration qui l'avait précédé, de l'avis des chambres, avait déferé la question au jugement des tribunaux. A Son Honneur le juge Johnson, de Montréal, a incombé le devoir de prononcer le verdict de la stricte vérité et de l'inébranlable justice. C'est le 30 octobre dernier qu'il se vit en état de remplir cette honorable mission. Il a fait voir que cette affaire, qu'on a représentée comme si terrible, est très facile à résoudre. Il reconnaît en effet, que la Couronne avait le pouvoir d'échanger les propriétés et déclare ensuite qu'on n'a pas réussi à prouver que cette même Couronne ait été fraudée par le Défendeur, M. Middlemis. L'enquête que les Chambres ont faite, l'hiver dernier, sur toute cette transaction et le procès long et dispendieux qu'elle vient de subir devant la Cour Supérieure ont coûtés bien cher à la Province. Mais l'accusation était grave et, puisqu'on avait la confiance et la certitude de s'en laver facilement, nous ne pouvons trouver à redire qu'on se soit déterminé à encourir tant de frais pour mettre la réputation de nos hommes politiques dans le plus grand jour et démontrer qu'elle n'a pas été flétrie par une mauvaise action.

Maintenant c'est fait, et nous en félicitons ceux qui, après tout ce déploiement de ressources pour découvrir tout

ce qui aurait pu être entaché de malhonnêteté, sont sortis du creuset sans y laisser une parcelle de leur honneur et de leur intégrité.

Cercle agricole de Lampton, comté de Beauce.

On nous prie de reproduire du *Pionnier de Sherbrooke* la correspondance suivante. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que nous la croyons propre à engager les cultivateurs à s'occuper de l'organisation de semblables associations. Si vous croyez que ces associations fussent s'isoler de l'action des Sociétés d'agriculture et du Conseil d'agriculture, nous leur ferions notre faible concours. L'idée de semblables organisations est venue de quelques membres du Conseil d'agriculture, et nous pourrions citer M. L. Lévesque, P.; B. Benoit, A. P. C. R. Landry, comme les promoteurs de cette œuvre. Ces Messieurs ont compris que l'établissement de cercles agricoles leur aiderait à travailler plus efficacement au progrès agricole, qui est l'objet de tous leurs vœux.

M. le Rédacteur,

Il vient de se former dans la paroisse de St. Vital de Lampton, un Cercle Local Agricole, composé d'au-delà de cinquante membres; et il n'y a pas de doute que le nombre s'en augmentera beaucoup par la suite, car la population est des plus intelligentes et comprend tout l'avantage qu'il y a de faire partie d'une pareille association.

Voici les noms des officiers élus: Président, Philippa Richard, écrivain; Vice-Président, Damase Robert, écrivain; Secrétaire, S. A. Brodeur, écrivain; Trésorier, Frs. Lapointe dit Audet, écrivain; Censeur, Romain Dallaire, père, écrivain; Délégué à la Convention Agricole Nationale, S. A. Brodeur, écrivain.

Sans doute, il y a déjà un grand nombre de cercles organisés dans la Province de Québec, et plusieurs personnes généreuses y ont noblement contribué; cependant je suis toujours étonné de l'apathie de la plupart des anciennes paroisses, lorsqu'il s'agit de faire le premier pas en n'importe quoi. Y a-t-il rien de plus évident que l'efficacité de ces sortes d'association? Les avantages qu'elles présentent sont indéniables; tout le monde admet cela, et cependant que voyons-nous? Apathie et indifférence.

L'agriculture est la base de la richesse dans la Province de Québec; la population est essentiellement agricole; le sol est fertile; les communications sont faciles; les marchés pour nos produits sont des meilleurs; la preuve de tout ceci est que nous les cultivateurs qui se sont livrés à une culture intelligente ont fait de l'argent. Exemple, le Comté de Compton. Pourquoi voit-on alors les trois cinquièmes de notre population agricole s'en aller rapidement à la ruine? La réponse a été faite mille fois: c'est parce qu'elle ne sait pas cultiver; c'est parce que le luxe règne en maître; c'est parce qu'elle manque d'éducation; c'est enfin parce que personne ne s'est encore mis sérieusement à l'œuvre pour faire entrer, bon gré mal gré, de saines notions sur l'agriculture dans tous les foyers.

J'ai rencontré, l'autre jour, un jeune écossais de Winslow qui me disait, en voyant les magnifiques terres de Lampton: "Comment se fait-il que les cultivateurs canadiens, qui sont si courageux, qui travaillent avec tant d'ardeur, comprennent si peu leurs intérêts? Pourquoi s'obstinent-ils à garder des animaux de race inférieure, et surtout pourquoi les nourrissent-ils si mal? Quoi que l'année soit mauvaise, nous vendons chez nous une paire de bœufs entre \$90 à \$100, tandis que les canadiens ne peuvent vendre leurs plus beaux sujets plus que \$50 à \$60. Vraiment, ajouta-t-il, je n'y comprends rien." Ce jeune homme n'avait-il pas cent fois raison?

Eh! bien, pour ma part, je ne vois rien de mieux pour combattre le abus, l'ignorance, la routine; que la formation de Cercles locaux dans chaque paroisse ou canton.

Que chacun se mette donc à l'œuvre. Il y a toujours moyen, dans n'importe quelle paroisse, de former un cercle, quand même, il ne serait composé que de dix membres, le nombre exigé par la constitution. Plus tard les autres comprendront et se rendront d'eux-mêmes.

Les journaux de la Province pourraient rendre un grand service à cette cause, s'ils mettaient de côté, pendant quelques semaines,